

Le 31 janvier 2020

6212-02-009

Dépôt du Mémoire de la Municipalité d'East Broughton transmis au BAPE concernant « L'état des lieux et la gestion de l'amiante et des résidus miniers amiantés », à déposer avant le 12 février 2020 dans le cadre de la Commission d'enquête sur l'amiante.

La municipalité d'East Broughton a eu à composer avec des mines d'amiante et des résidus miniers sur son territoire, notamment avec les mines de la Carey, de la Boston et de Québec Asbestos. East Broughton a été une **importante ville minière**. Son évolution est étroitement liée à celle des mines. Ce sont bien sûr les mines d'amiante qui ont profondément façonné le paysage tant physique que social de la paroisse.

En 1941, la principale activité économique de la municipalité consiste à l'exploitation de l'amiante. On compte donc plus de 100 hommes employés à la Québec Asbestos Corporation. Sans compter les 200 travailleurs qui sont engagés à la Mine Carey.

Plus d'une dizaine de compagnies minières ont vu le jour entre les années 1908 jusqu'en 1986 et plus de 2037 hommes y ont été engagés.

Même si l'amiante apportait un aspect économique positif à la municipalité, pour plusieurs familles, l'amiante était un sujet délicat. Pour certains, l'amiante représentait un véritable drame personnel. De fortes inquiétudes se sont développées par rapport à la poussière d'amiante qui se répandait dans le village. Cette poussière pouvait-elle causer des problèmes de santé importants ? La mauvaise publicité faite à l'amiante a eu comme conséquence la disparition de centaines d'employés. D'ailleurs, en 1986 fût l'année où la mine Carey ferme ses portes et occasionne le congédiement de 200 travailleurs. Il faut dire cependant que la situation prévalant à East Broughton n'a aucune commune mesure avec la paranoïa de nos voisins américains et de nos cousins français concernant l'amiante.

Aujourd'hui, les «dumps» de la Québec Asbestos surplombent toujours East Broughton Station et nous rappellent peut-être avec nostalgie l'importance des activités minières sur l'économie locale. Ce souvenir n'est pas sans amertume, car il évoque aussi la domination sur la population que l'existence de cette mine a suscitée.

Elle a eu, ces dernières années à composer avec des normes de santé et de sécurité pour des travaux en présence d'amiante qui ont fait exploser certains coûts non

prévus (excavation, protection, enfouissement). La municipalité est d'accord à ce qu'il y ait des mesures de protection pour les travailleurs appropriés aux situations qui l'exigent et que de l'éducation populaire se fasse sur l'histoire et sur les réalités effectives à ce propos, car des mythes sont à défaire, mais il faut qu'il y ait une logique et un gros bon sens. La municipalité a pu constater que pour des mêmes secteurs de la municipalité, la situation a différé énormément concernant l'état des lieux et la gestion de l'amiante et des résidus. Est-ce normal?

Par exemple, ces dernières années, il y a eu réfection complète des rues Pelletier et Bernard et la firme engagée n'a pas eu à prendre des mesures de protection pour ses travailleurs à ce propos. L'année suivante, de l'excavation extérieure a eu lieu au Centre des loisirs Desjardins (à l'aréna), situé au coin de la rue Pelletier et Bernard et il y a eu explosion des coûts non prévus et de l'argent non reçu dans les subventions ce qui a mis parfois la municipalité dans l'embarras et en mauvaise posture financière. Il s'agit là de contradictions et d'incongruités qui se sont effectuées dans un même lieu à East Broughton.

Il est important d'en arriver à des règles claires et raisonnables où les citoyens et citoyennes pourront continuer à vivre dans leur environnement en toute sécurité et en toute quiétude.

Nous partageons l'avis d'autres acteurs socioéconomiques de notre région, **tel que celui de la Société de développement économique de la région de Thetford, notamment celui de M. Jacques Larouche, Vice-président, car nous espérons** « *que le BAPE apportera une contribution significative dans la définition d'un modèle d'estimation des risques d'exposition à des résidus miniers. Celui-ci devrait être basé sur le type d'exposition et sur le pourcentage réel de fibres présentes dans l'environnement. Nous avons également comme attente que les commissaires proposent un cadre normatif cohérent et empreint de réalisme, appuyé sur des données probantes et à jour, permettant une gestion sécuritaire de travaux et projets qui comportent une exposition à des résidus* ».

Le gros bon sens doit s'appliquer, car des exigences parfois démesurées ont engendré d'importantes hausses de coûts sur des chantiers qui n'étaient pas prévues, comme ce fut le cas dans certains chantiers effectués. Nous souhaitons simplement qu'il y ait des mesures appropriées aux risques réels, selon les situations, par exemple, lors de travaux d'excavation. Il faut aussi se rappeler que dans notre région, il y en a partout, en dessous de nos rues et de nos maisons, il y en a un peu partout. **L'amiante est naturelle dans le sol à East Broughton.**

Sur notre territoire, il serait irréaliste et impensable de déménager 45% des résidences afin qu'elles respectent le 1 km des sites de résidus miniers.

Le conseil municipal espère ardemment que les hautes instances de la Santé publique de la région de la Chaudière-Appalaches freinent les messages négatifs qui amplifient les conséquences d'habiter près d'un site minier.

Il y a aussi des héritages de la vie minière avec lesquels la municipalité doit composer. Par exemple, une entreprise minière dans les années 1920 ou 1930?? a contourné un cours d'eau dans la municipalité et a fait un tunnel pour répondre à ses besoins miniers du temps. Et cela a causé à 2 reprises : en 2010 et 2011 un déversement d'eau et de résidus miniers en plein cœur de la municipalité et une problématique majeure il y a quelques années que la MRC a eu à gérer. La municipalité d'East Broughton est actuellement en cour d'appel dans ce dossier, car cela affecte financièrement notre municipalité de 2240 habitants à qui on demande, entre autres, de payer les travaux pour plus de deux millions.

De plus, notre territoire a subi une dévalorisation de sa richesse foncière **et de certaines infrastructures** au cours des années considérant différentes problématiques reliées directement ou indirectement à ce dossier. **Nous pensons notamment à la baisse de la population d'East Broughton du tiers suite à la fermeture des mines sur notre territoire, car nous étions plus de 3000 habitants et nous sommes maintenant un peu plus de 2000 habitants. Nous pensons également à la contribution au développement de notre territoire que les propriétaires miniers ne font plus. La conséquence: des infrastructures sont devenues désuètes et nous devons les remplacer, sans cette contribution. Par exemple, la piscine municipale avait été défrayée entièrement par eux il y a plusieurs années. Elle est maintenant fermée depuis 3 ans et nous devons la remplacer, ce qui n'est pas encore fait, car la municipalité n'a pas les mêmes moyens pour ce faire bien qu'elle accueille près de 100 jeunes des alentours dans son camp de jour en période estivale. Il y a eu également une dévaluation des maisons avec le temps. Tout cela affecte le compte de taxes des citoyens qui doivent payer un taux de plus en plus élevé considérant l'ensemble des frais encourus et moins de citoyens pour se les payer.**

Cela a eu un impact certain sur notre développement économique. Sur notre territoire, il appert qu'une des solutions est de désamianter et de traiter les minéraux des résidus miniers. Les haldes ne pouvant être recouvertes comme à certains autres endroits, car elles sont très abruptes, les résidus pourraient alors servir pour développer notre région, par exemple, faire de l'engrais à base de magnésium ou autres types de produits avec l'ensemble des minéraux qui s'y retrouvent. Il faut absolument que cette valorisation se fasse dans un contexte d'économie circulaire.

Il faut tenir compte aussi que ces différentes conséquences passées (perte de commerces, de résidences, de population, d'entreprises, d'emploi, de services, d'infrastructures municipales, etc. ont eu un impact sur le moral des gens et fragilisé la santé mentale d'une partie de la population, bien que les gens d'East Broughton souhaitent que le développement puisse se poursuivre.

Donc, plusieurs enjeux sont en cause dans l'état des lieux, la gestion de l'amiante et des résidus miniers amiantés. Cela affecte notre économie locale, la gestion de nos fonds publics et la qualité de vie de nos citoyens et citoyennes. East Broughton veut se tourner vers l'avenir mais la municipalité et ses citoyens ont vraiment besoin d'aide du gouvernement dans ce dossier d'importance.

Le Conseil municipal d'East Broughton